



Agriculture régénératrice : Nestlé et le Groupe Carré signent un partenariat

Publié le 24/11/2022 par Aude Bressolier

Dans le cadre d'une démarche commune menée à l'initiative de Nestlé France en partenariat avec la fondation Earthworm, le Groupe Carré et Nestlé ont signé un partenariat sur la mise en place d'un projet d'agriculture régénératrice pour du blé.

L'objectif est d'accompagner, avec l'appui de plusieurs filières structurantes, les agriculteurs, situés dans les Hauts-de-France, dans leur démarche de transition vers une agriculture régénératrice avec un enjeu central : la santé du sol.



Maximilien Carré, DG du Groupe Carré et Charles Leonardi, directeur supply Chain Nestlé France ont signé l'accord entre leur entreprise.

Ce contrat sur cinq ans porte sur un engagement de livraison de blé à l'usine Purina de Marconnelle (Pas-de-Calais). Au travers d'un contrat cadre, une prime, graduelle, en fonction du niveau d'engagement, est attribuée à l'agriculteur dans le cadre de son implication dans le programme.

Suite à un diagnostic réalisé par la fondation Earthworm sur leurs parcelles (tests bêche, analyses de sols...), les agriculteurs s'engagent à se former et à mettre en pratique les recommandations formulées par Earthworm et le Groupe Carré. Ces recommandations portent sur le choix des couverts végétaux, l'implantation et leur destruction, le travail du sol, la rotation des cultures et les apports de matières organiques.